

M. de Tillancourt et M. le président Paillet, proposés dans la séance de janvier comme aspirants au titre de membre titulaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, sont élus à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE

Le jeudi 1<sup>er</sup> mars, les membres de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, convoqués selon les formes ordinaires, par une lettre du 22 février, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hachette.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, Delorme, Périn, Proulle, Mayeux, de Vertus, Fleury, Renaud, Harant, Bigorgne, Buirette, curé de Gland, membres titulaires, et M. Barbey, membre correspondant.

Se sont fait excuser de ne pouvoir assister à la séance, MM. Marsaux et Chauvat de la Place.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Le procès-verbal est adopté. Toutefois, un membre émet le désir qu'à l'avenir les procès-verbaux donnent une analyse succincte des rapports ou mémoires qui ne devraient pas faire partie du Bulletin annuel de la Société. Ce désir est assurément très fondé en ce sens que par l'insertion analytique au procès-verbal des rapports qui ne doivent pas être soumis à l'impression, on donnerait une idée plus complète des travaux auxquels se livre la Société ; mais la réalisation de ce désir n'est pas exempte de difficultés parce qu'il faudrait préalablement à chaque séance ou que la Commission d'examen se prononçât sur les rapports qu'elle juge ou non dignes d'impression, ou que les auteurs de ces rapports, à raison de leur peu d'étendue ou d'importance, témoignassent

à la Commission le désir de ne pas les voir figurer au Bulletin annuel, ce qui serait une atteinte indirecte portée au droit de la Commission d'examen; la Société pourrait peut-être examiner de nouveau la proposition qui lui a été faite à la dernière séance.

M. le président donne ensuite communication des envois divers faits à la Société, c'est :

1° Le *Bulletin des Sociétés savantes de France*, publié sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique ;

2° *Bulletin de la Société académique de Brest* ;

3° *Bulletin de la Société académique de Laon*.

Ces différentes publications doivent être, à la séance d'avril, l'objet de rapports de la part de MM. Hachette, Delorme et Barbey.

A la suite de cette communication, la parole est donnée à M. Barbey pour un rapport verbal qu'il fait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de Semur (Côte-d'Or)*. M. Barbey remarque dans ces annales trois mémoires dignes d'intérêt : le premier, sur l'ethnographie de l'Auxois. L'auteur de ce mémoire recherche avec une méthode, une clarté et une érudition remarquables quels ont été les premiers habitants de cette contrée; il croit (est-ce sur un fondement solide qu'il appuie sa croyance ?) que les villages de l'Auxois, qui portent le nom de Sermoise, Sermaise, Salmaise, ont été peuplés par les captifs Sarmates, que Dioclétien aurait envoyés à Constance dans les Gaules. Si ce sentiment avait quelque probabilité, ne serait-on pas porté à croire, comme l'indique M. Barbey, qu'un village du Soissonnais, appelé Sermoise, pourrait revendiquer la même origine ?

Les deux autres mémoires relatifs, l'un à la géologie, et l'autre à la découverte d'un établissement gallo-romain, n'offrent rien qui soit pour la Société historique de Château-Thierry, d'un haut intérêt.

M. Proulle lit ensuite une analyse fort succincte d'un travail

de M. Carro, membre de la Société archéologique de Melun (section de Meaux), sur les monuments primitifs dits celtiques et anteceltiques. Cette rapide esquisse de M. Proulle, dans sa brièveté, fournit toutefois des renseignements justes et précis sur la division des temps anciens, sous le rapport industriel et artistique ; elle nous donne la classification des monuments différents qu'élevaient les anciens pour noter un lieu célèbre ou désigner une sépulture, indique leur forme et trace les caractères au moyen desquels on peut les reconnaître.

M. Buirette n'a vu, dans la *Revue africaine* dont il était chargé de présenter un rapport à la Société, aucun renseignement qui put l'intéresser ; son mémoire, quoique assez long, n'offre qu'un intérêt purement littéraire.

Après ces lectures, M. de Vertus donne communication d'une découverte très intéressante au point de vue philologique, qu'il a faite en parcourant les manuscrits de la Bibliothèque impériale. C'est un recueil de poésies légères composées par Gilles, de Viels-Maisons, seigneur de Viels-Maisons, et par Hugues, de Brécy, seigneur dudit lieu. Ces chansons, notées à la manière du plain-chant, ont été extraites par M. de Vertus de deux manuscrits du douzième siècle que possède la Bibliothèque impériale. M. de Vertus, dans cette même visite qu'il a faite à la bibliothèque, aurait encore retrouvé le cartulaire de l'abbaye d'Igny, près Fismes, et les armes ou blasons des vingt ou vingt-deux corporations de marchands et artisans de la ville de Château-Thierry. La Société, reconnaissante envers M. de Vertus de ses savantes démarches, espère qu'il voudra bien les lui rendre plus intéressantes et plus fructueuses par des notes détaillées ou un rapport dont il les accompagnera.

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination d'un membre titulaire et d'un membre correspondant de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. M. Barbey présenté comme candidat, *ex-æquo* avec M. Gardeur, à la place de

membre titulaire, a été élu à la majorité, et M. le docteur Germain, comme membre correspondant, élu à l'unanimité.

M. Hachette a présenté, à la suite de cette nomination, M. l'abbé Lambert, vicaire de Notre-Dame-des-Victoires, membre de plusieurs Sociétés savantes, comme aspirant au titre de membre correspondant de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président a déclaré la séance levée.

---

## SÉANCE DU 5 AVRIL 1866

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 5 avril, sous la présidence de M. Hachette, pour sa quatrième séance de l'année 1866.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Usson, archiprêtre de Château-Thierry, Chauvac de la Place, de Vertus, Harant, Proulle, Bigorgne, Renaud, Barbey, Périn, Morsaliné et Buirette, curé de Gland, membres titulaires, et MM. Germain, Venant, curé d'Epaux, et Malnory, membres correspondants.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, le procès-verbal est adopté.

M. le docteur Germain remercie ses nouveaux collègues du titre de membre correspondant qu'ils lui ont décerné, à l'unanimité, dans la séance de mars.

M. le président donne ensuite communication des lettres, ouvrages et brochures qu'il a reçus dans le courant du mois des Sociétés savantes de France. Le bilan mensuel se compose :

1<sup>o</sup> D'une lettre de la Société impériale de géographie de Vienne (Autriche), dans laquelle le premier secrétaire exprime, au nom de la Société, le désir qu'elle aurait d'entrer en rapport avec la Société historique de Château-Thierry, et d'échanger avec elle les fruits de leurs communs travaux. La Société